



SAINT-DENIS UNION SPORTS

CLUB OMNISPORTS

Saint-Denis, le 30/10/2020

A l'attention de l'ensemble du club omnisports

Correspondant

Romuald GUEHL
Directeur Administratif et Financier
Directeur@sdus.fr
09 72 61 36 67

Communiqué du 30 octobre 2020

Mesdames, messieurs,
Chers adhérents, chers dirigeants, chers éducateurs, chers bénévoles,



La progression de la Covid-19 en France a amené le Président de la République à faire une allocution mercredi 28 octobre 2020 annonçant un nouveau confinement national, applicable dès aujourd'hui, allégé par rapport à celui du mois de mars dernier, mais tout aussi impactant pour l'activité sportive de notre club.



Ainsi, toutes les activités sportives et culturelles du club omnisports, activités de loisirs, entraînement, compétitions, déplacements, tournois et toutes les manifestations sportives ne sont plus autorisées.



Dans ce contexte et pour tenir compte des recommandations et obligations sanitaires actuelles, le bureau du SDUS a décidé d'annuler immédiatement les réunions collectives physiques, aussi bien au niveau de la direction du club omnisports qu'au niveau de chacune de ses sections.

Notre nouvel outil de travail collaboratif GSuite ainsi que l'application AssoConnect nous permettent malgré tout de poursuivre nos activités courantes de gestion et de maintenir une communication digitale efficace. Ce sont ces modes alternatifs qu'il nous faut utiliser pour le moment. Le gouvernement prévoit un point de situation tous les 15 jours qui peut conduire à un assouplissement des modalités du confinement en vigueur. Le cadre posé aujourd'hui au niveau du SDUS sera donc réévalué selon le même rythme calendaire en fonction des libertés qui pourront être accordées.



Pour l'heure, je demande aux dirigeants de nos sections d'organiser en urgence cet arrêt immédiat de l'ensemble de nos activités et les remercie vivement et chaleureusement pour cette action qui est tout sauf naturelle et dont je mesure bien le sens et la portée. Comme pour le mois de mars, la situation l'impose cependant.



Nous souhaitons avoir un mot rassurant pour nos salariés, empêchés de travailler, dans cette situation exceptionnelle, pour leur confirmer que tout sera mis en œuvre pour garantir les salaires aussi longtemps que la situation l'imposera.

Nous organiserons l'activité partielle en lien avec le Comité Social et Économique de notre organisation et mobiliserons les aides prévues par l'Etat pour préserver l'emploi au sein de notre structure qui compte à ce jour 65 salariés.

Encore une fois, la situation sanitaire liée à la covid-19 dégrade la pratique sportive de nos adhérents et nous comprenons la contrariété de chacune et chacun face à cette interruption forcée. En fonction de l'évolution de la situation, le club étudiera

Saint-Denis Union Sports

2 Boulevard Anatole France 93200 Saint-Denis
tel : 09 72 61 36 67 – Fax : 09 72 61 36 54

Accueil@sdus.fr - http://sdus.asso.fr/ - Siret : 78562101200026

toutes les options pour proposer pour cette saison sportive un volume d'activité proche de celui proposé habituellement. En cas d'incapacité notoire cette saison, une réflexion sera menée pour faciliter la reprise d'activité dans les meilleurs conditions.

Dans cette épreuve, nous devons faire corps, avec la distance physique et les gestes barrières qui s'imposent. nous vous invitons à prendre des nouvelles de chacune et chacun régulièrement et à nous soutenir les uns les autres. C'est aussi cela l'esprit de notre club.

Nous reprendrons normalement nos activités dès que les conditions sanitaires seront réunies et officiellement annoncées. Nous établirons un nouveau communiqué pour vous confirmer ce moment.

Vous remerciant de votre contribution essentielle, votre vigilance et bienveillance, nous vous prions de croire, mesdames, messieurs, en nos très sincères salutations.

Pour Saint-Denis Union Sports
Hervé BORIE,

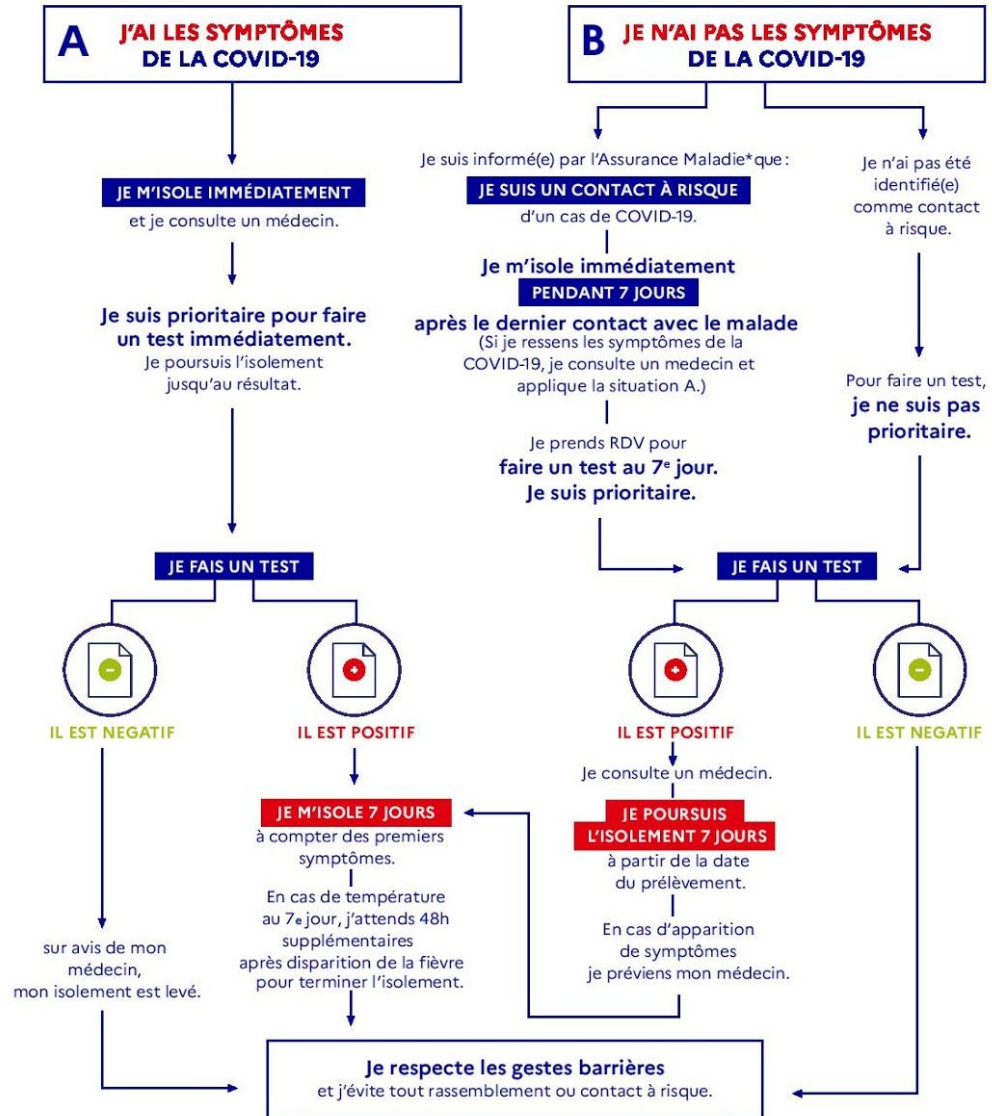
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervé Borie', written over a horizontal line.

Président

Pour rester informé : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes.
L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.



*Si je suis informé(e) par un proche qui a la Covid et j'ai eu un contact risque avec lui (contact rapproché sans masque par exemple), je limite mes contacts en attendant l'appel de l'Assurance Maladie.